

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS**

Séance du 28 JANVIER 2025

Date de la convocation : 22/01/2025
Date d'affichage de la convocation : 22/01/2025

L'an **deux mille vingt-cinq**, le **vingt-huit janvier à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 21
Représentés : 06
Votants : 27

Étaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Didier DESPREZ, Sylvie VELUT, Gérald ROUSSELOT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Gérard VAN MELCKEBEKE, Lydia LENAIN, Laurence LUIS-LEON, Laura SERON-HABERLAND, Mikaël MATIGNON, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Hubert PROT, Claire ADAM, Christie DEZERT, Nathalie HINFRAY.

Absents ayant donné procuration : Mme Elisabeth ODON (pouvoir à M. Florent GAUROIS), Mme Sonia PREHOUBERT (pouvoir à Mme Séverine DELSERT BROQUET), Mme Cécile PETIT (pouvoir à M. Gérard VAN MELCKEBEKE), M. Yves MORANDEAU (pouvoir à Kylan GORIT), Mme Karine CRAVIC (pouvoir à Mme Claire ADAM, M. Gilles FOUILLADE (pouvoir à Mme Nathalie HINFRAY).

Absents excusés : MM. Jean-Michel POTS, Timothée BRASSET.

Secrétaire de séance : Madame Sophie BLANCHIN

Délibération n°

2025_D_003

Objet de la délibération : ENFANCE JEUNESSE – TARIFS SEJOUR SKI NEIGE DU CLUB ADOS ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Madame le Maire

↳ Informe le conseil municipal de l'organisation d'un séjour ski-neige pour le club ados et l'accueil de loisir à VAL CENIS (Savoie) en pension complète, les forfaits et cours de ski, le transport..., prévu du 08 février au 14 février 2025.

↳ Propose de fixer pour ce séjour les tarifs aux familles comme suit :

		QF<300	301<QF<570	571<QF<675	676<QF<840	841<QF<1100	QF>1101
	montant VACAF	151,97 €	141,54 €	115,29 €	92,89 €	0,00 €	0,00 €
Enfants résidents sur AVP	montant restant	54,04 €	67,48 €	84,42 €	105,42 €	131,60 €	164,36 €
Enfants dont un des 2 parents travaille sur AVP	à la charge des familles	108,22 €	129,78 €	155,68 €	186,90 €	224,28 €	269,08 €
Enfants autre que 1 et 2		129,78 €	155,68 €	186,90 €	224,28 €	269,08 €	322,84 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

▷ **ACCEPTE** les tarifs indiqués ci-dessus concernant le séjour ski-neige du 8 au 15 février 2025 à VAL CENIS (Savoie) de l'accueil de loisirs et du club ados.

▷ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.


